

Perspectives Plateformes Agences

Concernant le chapitre relatif aux activités téléphonique :

Le **SNU** note la vision personnalisée des relations, des sollicitations, qui permet ainsi de pouvoir mieux répondre aux usager.es d'une part, mais donner aussi plus de sens au travail aux agent.es

Ainsi, le **SNU** accueille positivement l'arrivée de l'activité 3949 file indemnisation des appels identifiés sur chacun des sites concernés, comme celle du 3995 file recrutement,

Sur le 3949 file placement, le **SNU** regardera avec attention les études qui seront menées en 2019 pour étudier les impacts sur les personnels

MAIS,

Chaque agence devra gérer les appels de son site, avec la ressource GDD. Or depuis des mois, les membres **SNU** au CHSCT alertent sur la forte charge de travail présente pour les conseiller.es GDD, avec un déploiement au 17 septembre

Désormais, l'activité téléphonique en agence se fera en plus d'autres activités, telles que le BODOS, GDC, voire ARC.

la planification risque d'engendrer une tension au niveau des temps de travail, avec la difficulté de pouvoir maîtriser les horaires de travail, l'écrêtage des heures, le respect des deux demies journées de travail sur les plages fixes.

Concernant le chapitre relatif aux activités en DT de production :

Le **SNU** note la clarté des activités réalisées en socle commun, en socle complémentaire

MAIS,

Contrairement aux études menées sur les activités appui gestion en agence, aucune cible en termes de personnels n'est fournie. La direction crée des craintes et incertitudes en mettant en place une fiche de vœux pour les personnels de la DT production dans le cadre de ce projet

Le **SNU met alerte** également **en avant les quant aux** travaux pour augmenter la digitalisation, externalisation d'activités. Pour finir, cette vision stratégique est en termes prescrits un projet donnant du sens, de la visibilité pour les personnels, les usager.es Mais, et ce mais est important en cette période, la réalité est que Pôle emploi est face à une réduction d'effectifs conséquente, à des choix stratégiques se faisant à iso effectif au pire

Concernant le chapitre relatif au pôle appui gestion en agences et aux activités :

Le **SNU** se félicite de lire que les activités des pôles appui en agence sont indispensables

Le **SNU** acquiesce au principe de voir tous sites de la région dotés en pôle appui gestion, de gestionnaire appui, de technicien.ne appui gestion, etc. ...

MAIS,

La direction a mené une étude quantitative des ressources pour effectuer le travail d'appui gestion en agence. Le **SNU** a pointé des données erronées, mais surtout souligne que l'étude a été menée après que les CAE eut été rompus dans une majorité de cas. Cela affecte la vision réelle des activités d'appui gestion. Depuis le départ des contrats aidés, des activités sont pris en charge par des conseiller.es en plus de leurs activités, et cela n'est pas mesuré car représente moins de 30% du temps de travail. Aucune étude n'a été menée pour ajouter tous ces 30% et les intégrer dans le temps de travail réel d'activités appui gestion.

Cela donne donc 144 femmes et hommes qui délivreront des activités appui gestion en agences sur la Région Occitanie. Pour le **SNU**, il s'agit d'une adéquation déséquilibrée car la charge de travail n'est pas réellement mesurée **appui**

Tensions sur la GDD

Les membres du CHSCT ont réaffirmé leurs alertes et attentes pour analyser les risques liés aux activités indemnisation

Les membres du CHSCT ont maintenu leur demande de mener une étude conjointe avec la CARSAT

A suivre ...

Agence Spectacles Audiovisuel et Jolimont

Le **SNU** a lors du CE de janvier 2018 interrogé la direction régionale sur le devenir de l'agence spectacles, dont l'arrivée en équipe **est prévue** sur le site de proximité de Toulouse Jolimont, sans réponses. Le **SNU** a relancé début mai, aucune réponse ou **que bien** tardive avec un point en séance de juin. Or les collectifs sont informés, mais comment se projeter quand on ne sait rien car aucune décision officielle sur l'organisation n'a été posée

L'agence spectacles a une compétence territoriale, conserve-t-elle son code SAFIR,

Si oui, cela veut dire par exemple, 2 plannings à gérer pour l'ELD et le site en termes d'occupation des espaces

Si non, cela a des impacts sur la DEFM du site de proximité Jolimont

sur l'éventuel avenant au contrat de travail des collègues quelle mention envisagez-vous de porter : "rattaché à l'agence de Jolimont " ou "agence spectacle rattaché à jolimont" ou autre ????

Les conseiller.es spectacles sont-ils des conseiller.es polyvalents, càd étant amené.es à assurer l'accueil, l'ESI, etc... ?

Comment sera assurée la communication et l'information des usager.es qui suivront l'agence spectacles

Quel devenir pour cette agence, transformée en équipe sans cadre à moins de 3 mois de l'échéance ?

L'accompagnement nécessaire pour les 2 collectifs, les ELD, avec des organisations-parcours différents

Ainsi, le **SNU** a pointé que ce dossier est abordé au CHSCT sans pouvoir aborder les différents facteurs de risques psychosociaux qui existent pour les personnels concernés, dont les ELD sans réponses sur le fond à 3 mois d'une intégration d'un site à l'aube des congés estivaux, avec une seule vue immobilière et mobilière.

Immobiliers

La DT Lot & Tarn-Garonne a de nouveaux locaux sur Montauban

Cela va permettre de revoir l'aménagement du site Montauban Albasud.

Le SNU a demandé l'application du référentiel immobilier national structures, conforme aux préconisations en termes de prévention des risques liées à l'attention, vigilance et contribue à une prise en compte réelle des conditions de travail des agent.es ; à tous les sites, afin de ne pas faire naître, alimenter des tensions entre personnels et permettre une reconnaissance de la réalité du travail au travers d'une composante immobilière

Votes :

CGT FO contre CGC UNSA abstentions SNAP-**SNU** pour

DT Tarn & Aveyron

Un réaménagement des locaux va permettre de créer un bureau pour accueillir la chargée de mission en charge des RH

Graulhet,

Enfin, ça y est, la cuisine va être agrandie sur ce site

N'Oubliez pas ,

Un incident, une agression, des propos déplacés, des gestes inappropriés, un accident sur la route, une chute, ... on saisit une fiche de signalement depuis Bureau métier – Autres

un malaise au travail, une charge émotionnelle importante, des propos et gestes inappropriés, des craintes pour un.e collègue, des tensions, **des outils informatiques qui empêchent votre travail...**

on sait une fiche de violence RPS depuis l'espace intranet Occitanie – QVT

dans tous les cas, le **SNU** à vos côtés,
pour vous écouter, vous aider, vous accompagner